



Pont roulant et appareils de levage

Durée (6 h)

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

En vertu du Règlement sur la santé et la sécurité du travail, «un pont roulant doit être utilisé uniquement par un opérateur ayant reçu une formation théorique et pratique donnée par un instructeur » (art. 254.1).

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- ✓ Connaître la réglementation applicable.
- ✓ Différencier les différents appareils de levage.
- ✓ Inspecter les équipements et les accessoires de levage avant leur utilisation et respecter un programme d'entretien préventif.
- ✓ Utiliser des méthodes de travail sécuritaire pour lever, déplacer et déposer des charges.

ACTIVITÉS

- ✓ Formation théorique et pratique
- ✓ Examen théorique
- ✓ Examen pratique

CONTENU

- ✓ Les dangers
- ✓ La réglementation
- ✓ Les catégories d'appareil de levage
- ✓ L'inspection des appareils de levage
- ✓ La conduite des appareils de levage
- ✓ Le système universel de signalisation
- ✓ Les élingues et leur inspection
- ✓ Les accessoires d'accrochage
- ✓ Le levage des charges
- ✓ L'angle d'élingage

RÈGLEMENTATION

- ✓ Loi sur la santé et la sécurité du travail
- ✓ Règlement sur la santé et la sécurité du travail